Date de mise en ligne : 12 mai 2026

MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00059** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 202 Quai de Clichy - Charles-de-Gaulle
92110 Clichy

En vue de la réalisation : Ravalement de la façade coté rue, teinte SE4D, sans modification des ouvertures, ni de la volumétrie du bâtiment.

Sur un terrain sis 148 Rue de Paris
Cadastré AO121

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 12 MAI 2026

Pour le Maire, par délégation,
La 9ème Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 26 00059** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,